

## Publications économiques et financières



### Conjoncture financière

Janvier 2020

# TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS À LA RÉUNION

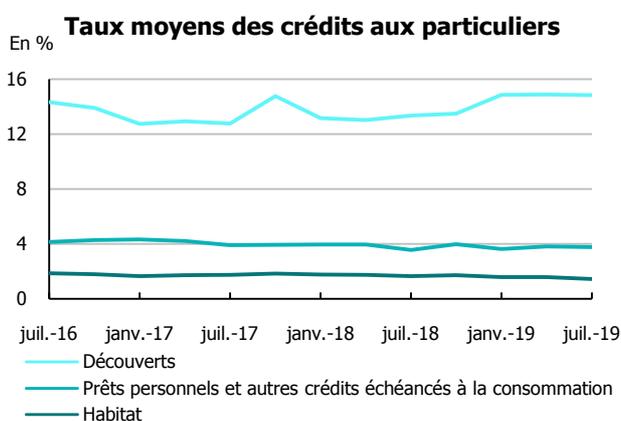
## TROISIÈME TRIMESTRE 2019

Les taux d'intérêt pour les crédits octroyés aux particuliers sont orientés à la baisse en juillet 2019 par rapport à avril 2019. En effet, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat poursuit sa détente et s'établit à 1,43 %, soit le taux le plus bas observé depuis les débuts de l'enquête en 2011. Seuls 10 % de ces prêts sont accordés à un taux supérieur à 2,00 %. Par ailleurs, la durée moyenne s'élève à 20 ans pour un montant moyen d'emprunt de 138 000 euros. Cumulés sur un an, les nouveaux crédits immobiliers représentent près des deux tiers des montants totaux (hors découverts) octroyés au troisième trimestre 2019.

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation se contracte également de 6 points de base (3,75 % à juillet 2019). Pour mémoire, le taux d'usure, c'est-à-dire le taux maximal pouvant être fixé par une banque pour un crédit de trésorerie aux ménages supérieur à 6 000 euros, est de 5,93 %. La durée moyenne de ces prêts personnels se situe entre 4 et 5 ans, pour un montant moyen de 16 500 euros.

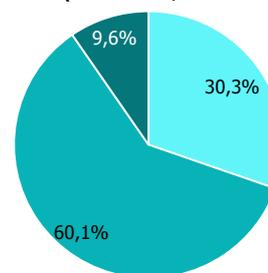
Les taux appliqués à La Réunion restent proches de ceux appliqués en France entière en ce qui concerne les taux des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation, ainsi que les taux des crédits à l'habitat.

### Caractéristiques des nouveaux crédits à La Réunion



Sources : IEDOM, Banque de France

**Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers (sur un an, hors découverts)**



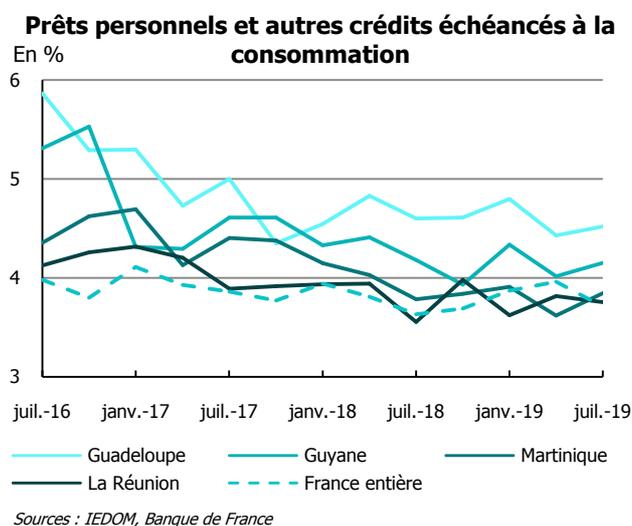
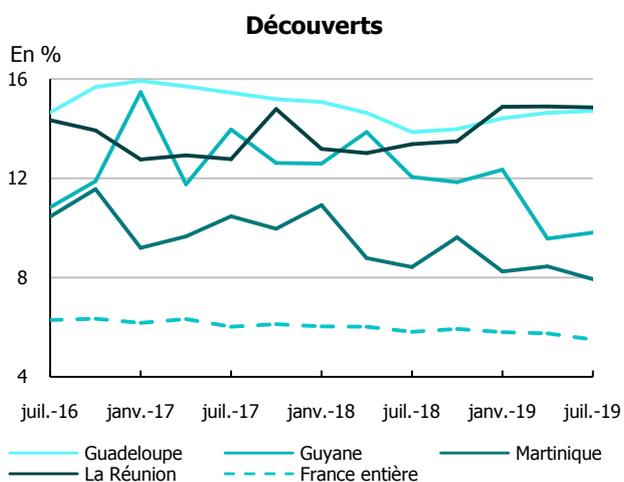
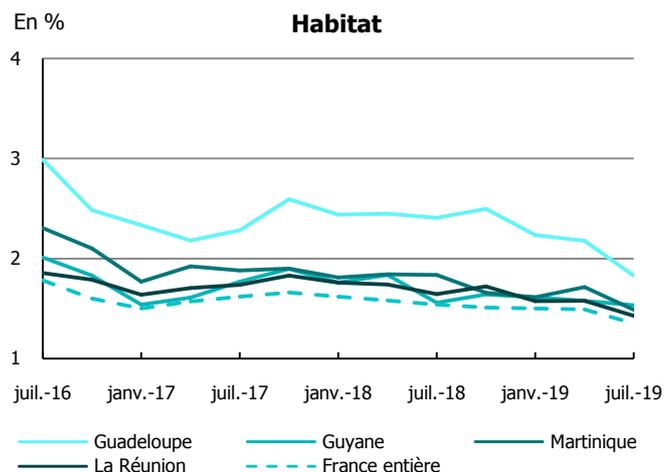
- Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation
- Habitat
- Autres crédits

Sources : IEDOM, Banque de France

Taux moyens débiteurs en %						Variations (en pdb*)		
		juil.-18	oct.-18	janv.-19	avr.-19	juil.-19	1 an	1 trim
La Réunion	Découverts	13,37	13,49	14,87	14,90	14,86	149	-4
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,55	3,98	3,62	3,81	3,75	20	-6
	Habitat	1,64	1,72	1,57	1,58	1,43	-22	-15
France entière	Découverts	5,81	5,93	5,80	5,75	5,50	-31	-25
	Prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	3,63	3,69	3,87	3,96	3,71	8	-25
	Habitat	1,54	1,51	1,50	1,49	1,35	-19	-14

\* point de base

## Taux moyens des crédits aux particuliers par géographie



### MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité à La Réunion. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de La Réunion exploite 28 200 déclarations relatives aux crédits consentis au cours de ce trimestre.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

(i) Les crédits à l'habitat intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

(ii) Les découverts incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échéancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

(iii) Les prêts personnels incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.